



HAL
open science

Anatomie de la crise sociale : la réforme des régimes spéciaux de retraite

Dominique Andolfatto

► **To cite this version:**

Dominique Andolfatto. Anatomie de la crise sociale : la réforme des régimes spéciaux de retraite. Les études sociales et syndicales, 2007. halshs-00387326

HAL Id: halshs-00387326

<https://shs.hal.science/halshs-00387326>

Submitted on 6 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dominique Andolfatto
IRENEE, Université Nancy 2

Anatomie de la crise sociale : la réforme des régimes spéciaux de retraite

Publié par *Les Etudes sociales et syndicales* (IST, Paris)
16 novembre 2007.

En ligne : <https://www.istravail.com/actualites-etudes/les-etudes-sociales-et-syndicales/10361-anatomie-de-la-crise-sociale.html?highlight=WyJhbmF0b21pZSJd>

La crise sociale actuelle est révélatrice de la culture du conflit qui caractérise encore bien des secteurs d'activité. Elle témoigne d'une incapacité des acteurs à négocier, voire à se parler, chacun étant comme prisonnier des représentations qu'il a construites et affirmées. Les surenchères entre acteurs, qui se défient les uns les autres, expliquent également que le conflit soit bien souvent le seul dénouement possible.

Un passage en force

En premier lieu, le gouvernement a cherché - trop longtemps - à passer en force sur la réforme des régimes spéciaux de retraite. Certes, il avait pour lui (et conserve) une légitimité politique toute neuve et, aussi, de solides arguments d'ordre économique (devenir du financement des retraites) et éthique (un âge de la retraite qui soit équitable pour tous). Mais sa méthode - en dépit d'affirmations récurrentes - n'a pas été celle de la négociation. Est-il logique en effet d'ouvrir une négociation en listant toute une série de points qui ne sont pas négociables mais aussi en se déchargeant sur des entreprises aux bien faibles marges de manœuvre dans un premier temps ? N'est-ce pas, d'emblée, fermer la porte de toute négociation véritable et braquer ses interlocuteurs ?

En outre, le gouvernement pouvait s'attendre à de solides résistances syndicales... compte tenu de cette méthode et, surtout, des ressources syndicales - importantes - dans le secteur des transports et, plus largement, des entreprises à statut.

La méthode initiale était d'autant plus paradoxale que les syndicats - au cours de la dernière période - ont évolué sur le sujet des retraites. Certains étaient déjà ralliés à la nécessité de la réforme (CFTC, CGC et surtout CFDT), soit le camp réformiste mais ils ne souhaitaient (et ne souhaitent pas) jouer un rôle trop « visible » compte tenu des éventuels effets pervers - en termes d'image, en termes militants et, finalement, de ressources - de ce qui pourrait apparaître comme un alignement sur les positions du gouvernement (comme ce fut - dramatiquement - le cas pour la CFDT en 2003, lors de la réforme des retraites des fonctionnaires, qui a conduit à de nombreuses démissions d'adhérents et à des scissions).

Evolutions syndicales

Mais, fait nouveau, d'autres organisations - FO et surtout CGT - ne faisaient plus du sujet de la retraite des régimes spéciaux une « vache sacrée ». Lors de leurs derniers congrès, ils avaient d'abord mis l'accent sur l'âge du départ à la retraite : 60 ans. En

langage codé, cela signifiait manifestement qu'ils étaient prêts à bouger sur les autres aspects. Mais cela supposait d'agir avec tact, de faire preuve d'empathie à l'égard des personnels visés par les réformes... ce que, d'ailleurs, le nouveau président de la République s'est efforcé de faire, cherchant à convaincre les élites syndicales des nécessités de la réforme. Mais les organisations syndicales ne se résument pas à leurs dirigeants confédéraux ou fédéraux. On pouvait aussi deviner qu'il y avait un « prix » à payer pour les évolutions syndicales : consolidation du rôle d'interlocuteur des syndicats dans les secteurs concernés (ce qui devrait se faire en lien avec la révision des règles de représentativité), modalités concrètes de la réforme, carrières professionnelles, rémunérations.

Il est vrai que le contexte syndical, avec ses divisions entre organisations, entre « base » et « états-majors », entre salariés et professionnels du militantisme n'a pas facilité les choses, poussant aux surenchères et aux concurrences de toute sorte. Ainsi, les organisations syndicales françaises sont habituellement incapables d'élaborer des propositions communes - autres que très globales -, et naturellement de porter positivement une réforme, même si celle-ci rencontre une majorité de l'opinion publique (mais le mot « réforme » est encore vu comme une trahison pour certains syndicalistes). Faute d'issue constructive, les organisations syndicales s'arc-boutent dans une défensive ou mettent l'accent sur la globalisation des revendications, soit la confusion. Telle a d'ailleurs été la première stratégie de la CGT qui a recherché un traitement global de la question des retraites. A travers ce positionnement, il s'agissait d'affirmer le leadership syndical de la CGT mais aussi de faire face - et de répondre - aux divergences internes inévitables entre la confédération, qui doit s'efforcer de prendre en compte les intérêts de tout le salariat, et les fédérations concernées, notamment celle de cheminots, au positionnement plus catégoriel (pour ce qui concerne la fédération de l'énergie, il semble que des compromis ont pu être trouvés plus facilement). Il reste que ce positionnement « global » était anachronique puisque les réformes des retraites du privé et des fonctionnaires ont déjà été menées à bien. Pour le gouvernement, c'était donc hors sujet : la « tactique du salami » a eu raison de la « globalisation »...

Chacun s'est donc enfermé dans ses certitudes, estimant qu'il pourrait plus ou moins imposer ses vues à la hussarde. Cela a conduit logiquement à l'impasse ; le conflit est apparu comme la seule issue possible. Mais c'est aussi l'occasion donnée à chacun de se mettre en scène, de compter ses forces, sinon de montrer ses muscles... et sans doute - quel que soit le dénouement - de sauver la face.

Vers un déblocage

Ainsi, la négociation véritable, celle qui permet d'échanger, de troquer, n'a véritablement commencé qu'au moment du premier conflit, le 18 octobre. Le troc a commencé avec la FGAAC qui est sorti du conflit en échanges de premières concessions.

Le troc s'est poursuivi - sans aboutir - avec les autres réformistes... Puis, à la veille du second conflit, le 14 novembre, le ministre du travail et la CGT (et non pas la seule CGT) ont décidé enfin de négocier sérieusement, d'entrer dans le vif du sujet, de « troquer » à leur tour (jugant qu'ils auraient sans doute trop à perdre dans un conflit trop long, trop catégoriel, qui - de surcroît - risquait de pourrir et de compromettre des ententes possibles sur d'autres sujets). Cela a même conduit à promouvoir un niveau inédit de négociation, associant entreprises et représentants du gouvernement. On est encore dans cette situation de déblocage (et en fait au tout début de la véritable négociation... dont les résultats se profilent déjà).

Jusqu'alors les « lutteurs » s'étaient longuement observés et défiés. Puis après deux rounds, ils viennent de décider - enfin - de discuter. Faudra-t-il de nouveaux rounds ? Le problème va être maintenant d'articuler les positions entre niveaux nationaux et locaux (qui demeurent plus radicaux et, surtout, livrés à eux-mêmes, compte tenu de la faiblesse des organisations syndicales à la base ou d'un fédéralisme associatif qui confine parfois à une sorte d'anarchie). On en serait au moment où - un peu comme en 1968 - Georges Séguy vient de sortir de la conférence de Grenelle et présente les résultats obtenus aux ouvriers de Renault... Dans le cas d'espèce - les régimes spéciaux de retraite -, il s'agit encore de discuter la méthode, mais bien des propositions de fond ont été également faites. La base va-t-elle ruer dans les brancards comme en 1968 ? Où finalement va-t-elle se rallier ? On imagine mal un long mouvement sur les retraites, alors que seules quelques catégories - notamment les cheminots, les électriciens, les gaziers... - sont concernées (moins de 2% des actifs...), et que pour les plus jeunes générations les enjeux sont plutôt théoriques. Mais l'occasion aura été manquée de sortir d'une culture du conflit et de choisir volontairement de négocier.